



Recensement de la population en Guadeloupe La population guadeloupéenne à son niveau le plus bas depuis 2004

Au 1^{er} janvier 2015, 397 990 habitants résident en Guadeloupe soit 5 365 personnes de moins qu'en 2010. La population diminue depuis 2011, en raison notamment des nombreux départs des jeunes Guadeloupéens vers l'Hexagone. Ce déficit migratoire a des conséquences sur la structure de la population et contribue au vieillissement de la population. Les naissances diminuent à cause du recul de la population féminine en âge de procréer. Comme en France hexagonale, trois couples sur quatre optent pour le mariage, alors que la proportion de couples pacsés est nettement inférieure à la moyenne nationale.

Floraline Cratère

Le déficit migratoire s'est accentué sur la période 2010-2015

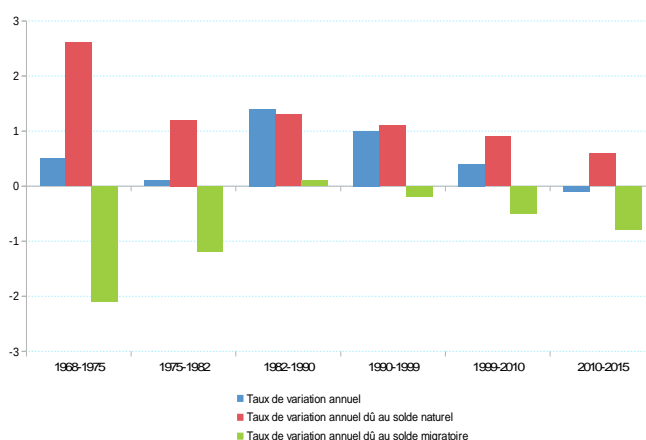
La population en Guadeloupe est estimée à 395 725 au 1^{er} janvier 2017. La dernière population légale définitive est de 397 990 habitants au 1^{er} janvier 2015. Entre 2010 et 2015, la population guadeloupéenne diminue de 0,3 % par an en moyenne, alors qu'elle progressait de 0,4 % entre 1999 et 2010 et de 1 % entre 1990 et 1999.

Ce recul démographique résulte de la diminution progressive du solde naturel et de l'augmentation du déficit migratoire. En ne prenant en compte que le solde apparent des entrées-sorties, la Guadeloupe aurait perdu 4 % de sa population, soit 16 482 personnes en cinq ans. Le déficit migratoire est dû aux nombreux départs des jeunes de 18-25 ans, liés à la poursuite de leurs études et/ou à la recherche d'un premier emploi.

Toutefois ce déficit n'atteint pas le niveau des années 70, lorsque l'État menait une politique incitative d'émigration, principalement vers l'Hexagone. Dans les autres territoires d'Outre-mer, la population continue de baisser en Martinique, alors qu'elle augmente à La Réunion, en Guyane et à Mayotte.

1 Le solde naturel ne compense plus le solde migratoire

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population guadeloupéenne (en %)



Source : Recensements de la population - Exploitations principales, État civil.

Une mortalité élevée...

En 2016, 3 227 personnes sont décédées en Guadeloupe, soit 321 décès de plus qu'en 2015. Le nombre de décès repart ainsi à la hausse sans pour autant dépasser la valeur record atteinte en 2014 (3 290 décès). La tendance haussière observée depuis le début des années 90 se confirme.

Le taux de mortalité passe de 6,4 ‰ en 2000 à 8,1 ‰ en 2016. Cette augmentation de la mortalité est intimement liée au vieillissement de la population : les générations aux âges de forte mortalité étant plus nombreuses, le nombre de décès augmente, bien que la mortalité à chaque âge diminue.

Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance progresse, passant pour les hommes de 74,6 ans en 2000 à 77 ans en 2015 et de 81,6 à 84,8 ans pour les femmes. Elle a rattrapé aujourd'hui les moyennes nationales. La mortalité infantile reste très élevée, avec un taux en 2016 de 8,8 ‰ en Guadeloupe, contre 3,8 ‰ pour l'ensemble du territoire français.

... et un recul de la natalité

En 2016, le nombre de naissances en Guadeloupe est de 4 653, soit 61 naissances de moins qu'en 2015. En 2016, la Guadeloupe présente un taux de natalité de 11,7 ‰, égal à celui du reste de la France. La diminution de la natalité s'explique en partie par l'évolution de la structure par âge de la population. En effet, la part des Guadeloupéennes en âge d'avoir un enfant se réduit : en 2016, 22 % de la population est une femme âgée entre 15 et 49 ans, contre 25 % en 2000.

En 2015, l'indice conjoncturel de fécondité est de 2,11 enfants par femme, indice supérieur de 0,2 point au niveau national et de 0,1 point au niveau martiniquais. Cependant, l'indice guadeloupéen est en retrait par rapport aux autres régions d'Outre-mer : 2,46 à La Réunion, 3,54 en Guyane et 5,03 à Mayotte. L'âge à la maternité en Guadeloupe est comparable à celui de l'Hexagone : en 2016, les Guadeloupéennes ont leurs enfants à 30,3 ans en moyenne (30,4 ans à l'échelle nationale).

Les Guadeloupéens fidèles au mariage

En 2015, 1 162 mariages ont été célébrés en Guadeloupe soit 23 mariages de plus qu'en 2014. Le taux de nuptialité est de 3 %, contre 3,6 % en France hexagonale. Le nombre de Pacs est de 242 en 2015, soit 48 de moins qu'en 2014. En 2016, 73 % des couples guadeloupéens cohabitants sont mariés. Le mariage est donc le statut conjugal le plus courant. Cette part atteint 88 % chez les agriculteurs exploitants. Ces données sont comparables avec le niveau national.

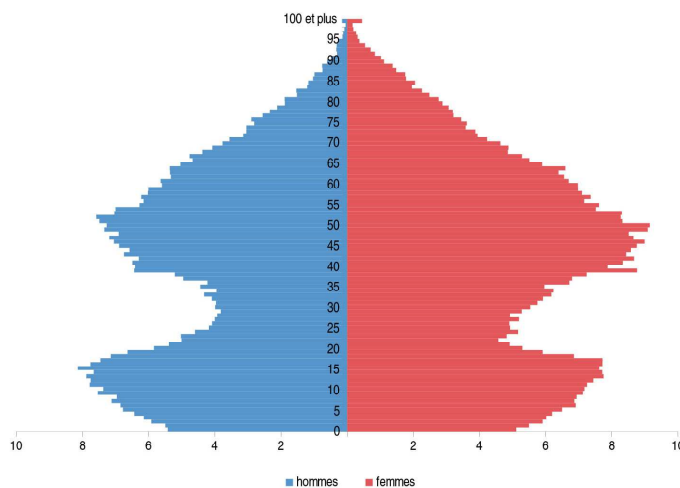
Cependant, ce taux diminue quand le nombre d'enfants augmente, phénomène inexistant au niveau national. Face au Pacs, les couples guadeloupéens diffèrent des couples de la France hexagonale. En effet, seuls 2,5 % des couples guadeloupéens sont concernés, en France hexagonale il concerne 7,1 % des couples. Le choix de ce statut conjugal reste encore timide. Le fait de devoir passer au tribunal est peut-être un frein à son développement.

L'union libre concerne plutôt des couples de moins de 30 ans ou ayant au moins un enfant, situation que l'on retrouve au niveau de la France hexagonale.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 18 janvier 2018 débutera l'enquête annuelle de recensement de la population. Le recensement de la population évolue en offrant aux habitants la possibilité de répondre par Internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

2 Un déficit de jeunes adultes

Pyramide des âges de Guadeloupe en 2014 (en ‰)



Source : Recensement de la population – Exploitation principale.

Définitions

L'espérance de vie à la naissance est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux de mortalité (brut) est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de nuptialité est le rapport du nombre de mariages enregistrés de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- F. Cratère, Recensement de la population « 397 990 habitants en Guadeloupe au 1er janvier 2015 », Insee Flash Guadeloupe n° 78 ; janvier 2018.
- C. Millet, Migrations résidentielles « Plus d'un tiers des échanges migratoires se font avec l'Île-de-France », Insee Flash Guadeloupe n° 67 ; juin 2017.
- C. Millet, Projections de population « La population de la Guadeloupe devrait continuer à baisser à l'horizon 2030 », Insee Flash Guadeloupe n° 65 ; juin 2017.

